

# Les abonnements scolaires

Abonnements réservés aux primaires, collégiens et lycéens domiciliés et scolarisés dans une commune d'Agglopolys.

Demande d'abonnement à faire dès le mois de mai précédant la rentrée de septembre et avant mi-juin. Après mi-juin, nous ne garantissons pas de traiter votre demande pour la rentrée.

### EXONÉRATION DES FRAIS DE DOSSIER

Les élèves dont les parents ont un Quotient Familial (QF) inférieur à 650 sont exonérés des frais de dossier. Pour bénéficier de cette exonération, 2 cas possibles :

- Vous êtes allocataire CAF ou MSA: joindre une attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois sur laquelle figurent le Quotient Familial et les ayants droit (nom des enfants à charge). - Vous n'êtes pas allocataire CAF ou MSA: contactez le CIAS du Blaisois, 4 rue des Cordeliers à Blois pour prendre rendez-vous au 02 54 57 41 20.

Le CIAS vous indiquera les pièces nécessaires au calcul de votre Quotient Familial et vous établira une attestation avec ayants droit, que vous devrez joindre à votre dossier de demande d'abonnement

Attestation de moins de trois mois à fournir sur support papier uniquement

	MENSUEL*	ANNUEL**
Scolaire		20 €
Scolaire Quotient Famillial < à 650		0 €
Illimité 1er et 2ème enfant	6 €	60 €
Illimité 3ème enfant et plus	3 €	30 €

<sup>\*</sup>Du 1er au dernier jour du mois / \*\*\* De début septembre à fin août

## MODALITÉS SCOLAIRE

- 2 allers-retours les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire de 6 h à 19 h
- 1 aller-retour le mercredi en période scolaire de 6 h à 14 h
- Pour ajouter 1 allerretour le mercredi aprèsmidi (14 h à 19 h) ou le samedi matin (6 h à 14 h), fournir un justificatif de l'établissement scolaire.

### MODALITÉS ILLIMITÉ

- Circulation libre toute période sur tout le réseau.
- L'abonnement SCOLAIRE doit avoir été acheté au préalable.

L'abonnement annuel scolaire est chargé sur une carte sans contact jvmalin personnalisée qui coûte 3 € (ou 2 € si votre Quotient Familial est inférieur à 650).

# Que faire en cas...



### DE PERTE OU DE VOL?

En cas de perte ou vol de votre carte, Azalys chargera sur votre nouvelle carte l'abonnement précédemment chargé. Pour cela, vous devez vous rendre à l'agence Azalys, 3 rue du Commerce à Blois. Si vous êtes mineur, une personne majeure devra vous accompagner pour rédiger une attestation sur l'honneur de perte ou vol de la carte.

Coût du duplicata : 10 €

### DE SUPPORT DÉFECTUEUX ?

Le remplacement d'un support défectueux est possible pour tout type de carte. Il est gratuit, sauf en cas de dégradation. Vous devez pour cela vous rendre en agence avec votre carte.

